

AFFAIRE N° 16. - Approbation d'une dépense de 2 295 Frs pour communi-  
cations téléphoniques effectuées dans divers bureaux de vote.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver la dépense de 2 295 Frs,  
relative à diverses communications téléphoniques dans les bureaux de vote.

23.93 - Bureau de vote de l'Ecole Joinville Communications .....	300 Frs
1.90 - Bureau de vote de Sainte Clotilde Communications .....	300 Frs
1.59 - Bureau de vote de Sainte Clotilde (Ecole des Filles) - Communications .....	105 Frs
23.91 - Bureau de vote rue Laferrière Communications .....	330 Frs
23.92 - Bureau de vote Ecole Centrale Communication .....	1 260 Frs
	<hr/>
	2 295 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

vu  
Saint-Denis, le 14 sept. 1969  
Louis Le Befet  
Le Secrétaire Général  
Signé: M. BOISSEAU  
pour copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
Signé: MARCON